

Le statut socio-économique des élèves :

Comparaison entre écoles traditionnelles et écoles européennes publiques au Luxembourg

Sabrina Sattler¹, Iryna Kyzyma¹ & Paul Schmit¹

Au cours des dernières années, la population scolaire est devenue de plus en plus hétérogène, en particulier au regard de sa composition linguistique (voir LUCET & SCRIPT, 2021). Une des réponses apportées à cette évolution a été une adaptation de l'offre scolaire. Sur ce plan, on peut mentionner en particulier les offres scolaires internationales, au premier rang desquelles figurent les écoles européennes publiques (*European Public Schools*, EPS), actuellement au nombre de six, qui ont été intégrées progressivement dans l'offre éducative nationale depuis 2016. L'ouverture de trois EPS supplémentaires est prévue. Depuis l'année scolaire 2019/20, deux EPS disposent d'une section de maternelle (M1), correspondant au cycle 1 de l'éducation préscolaire dans les écoles traditionnelles (*Traditional Schools*, TS)².

Sur la base d'une combinaison de données administratives relatives aux élèves, issues du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enfance et de la jeunesse (MENJE)³, et de données de l'Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS), nous analysons la répartition des élèves dans l'enseignement fondamental (éducation préscolaire et éducation primaire) au sein des EPS et des TS en mettant l'accent sur divers indicateurs sociaux. Ces facteurs font partie intégrante du calcul de l'indice social, sur la base duquel un complément de personnel enseignant supplémentaire est affecté aux communes défavorisées sur le plan socio-économique, en plus du contingent de base (voir ONQS, 2022). Les analyses présentées ici exposent les premiers résultats du projet EvoSS (*Evolution of social segregation in education*) mené par l'Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire (OEJQS, 2024).

i

En raison du faible nombre d'inscriptions dans les EPS en 2016/17 et 2017/18, l'analyse commence en 2018/19. Il faut néanmoins prendre en compte que le nombre d'élèves inscrit-e-s dans les EPS est nettement inférieur à celui des TS (cf. tableau 1).⁴

Tab. 1: Nombre d'élèves inscrit-e-s dans les EPS et les TS au début de l'année scolaire (entre parenthèses : nombre d'écoles)⁵

Année scolaire	Éducation préscolaire		Éducation primaire	
	EPS	TS	EPS	TS
2016/17		10.966 (161)	44 (1)	32.764 (163)
2017/18		11.236 (156)	212 (1)	33.069 (160)
2018/19		11.597 (157)	408 (3)	33.303 (160)
2019/20	42 (1)	11.814 (158)	664 (3)	33.742 (162)
2020/21	89 (2)	12.012 (165)	922 (4)	34.531 (168)
2021/22	109 (2)	12.250 (166)	1.081 (4)	34.668 (170)

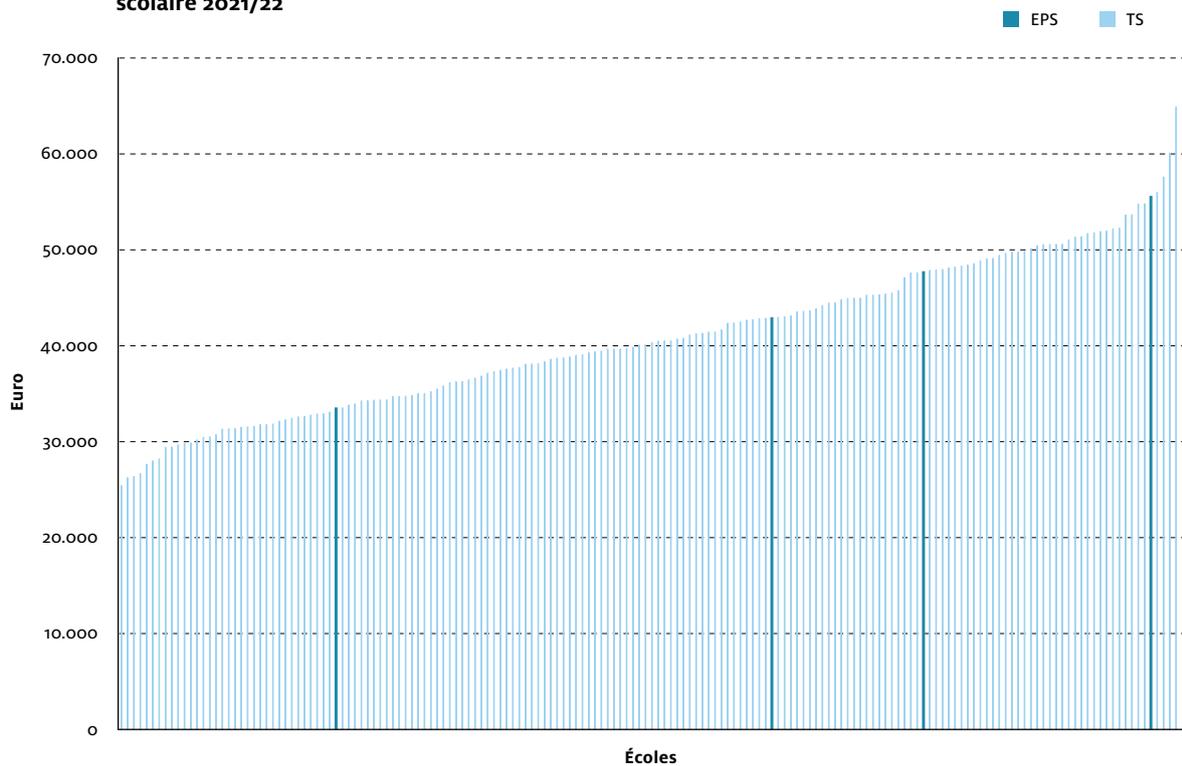


Des analyses antérieures (voir LUCET & SCRIPT, 2023 ; ONQS, 2022) ont déjà montré que les élèves des EPS jouissent d'un statut socio-économique (SSE) plus élevé que celles et ceux des TS et qu'ils-elles obtiennent en moyenne de meilleurs résultats en mathématiques.

La figure 1 illustre le revenu familial moyen⁶ au sein des divers établissements d'éducation primaire de l'enseignement fondamental en 2021/22.⁷ Pour les TS, l'école ayant le plus faible revenu familial moyen affiche un montant de 25 408 €, tandis que celle ayant le revenu

le plus élevé atteint 64 878 €. Dans le cas des EPS, l'école ayant le plus faible revenu familial moyen présente un montant de 33 500 € et celle ayant le revenu le plus élevé atteint 55 600 €. Ces données mettent en lumière les différents niveaux de revenus, y compris au sein d'une même offre (nationale vs. européenne). Pour les TS en particulier, ces disparités peuvent s'expliquer par les inégalités sociales généralement importantes qui existent entre les diverses zones géographiques du Grand-Duché.

Fig. 1 : Répartition des EPS et des TS au Luxembourg en fonction du revenu familial moyen pour l'année scolaire 2021/22



- 1 : Observatoire national de l'enfance, de la jeunesse et de la qualité scolaire
- 2 : Les TS comprennent toutes les écoles publiques qui suivent le programme d'études national luxembourgeois.
- 3 : Les chiffres d'inscriptions utilisés ont été collectés au début de l'année scolaire concernée, c'est-à-dire au mois de septembre.
- 4 : Pour les années scolaires 2018/19 et 2019/20, trois EPS sont prises en compte : l'École Internationale de Differdange et Esch-sur-Alzette (EIDE), l'École Internationale de Mondorf-les-Bains (EIMLB) et la section primaire du Lënster Lycée International School (LLIS). En 2020/21, le Lycée Edward Steichen Clervaux (LESC) a accueilli ses premiers-premières- élèves et a donc été ajouté à la liste. L'échantillon ne comprend ni l'École Internationale Gasthon Thorn (EIGT), qui a ouvert ses portes en 2022/23, ni l'École Internationale de Mersch Anne Beffort (EIMAB), inaugurée en 2021/22.

- 5 : Le compte des écoles inclut également les centres de compétences, qui, pour des raisons d'identification dans les données, ne peuvent pas être distingués des écoles traditionnelles de l'enseignement fondamental.
- 6 : Contrairement au revenu moyen des ménages, pour lequel le revenu de toutes les personnes déclarées dans un foyer est pris en compte, le revenu familial moyen fait référence au revenu équivalent net du foyer fiscal. Celui-ci tient compte de la taille du foyer et permet de disposer de données plus précises pour l'analyse.
- 7 : Les figures 1 et 6 ne reprennent que les écoles comptant plus de 32 élèves.

Le revenu d'inclusion sociale (REVIS) mis en place au Luxembourg constitue un autre aspect intéressant concernant la protection socio-économique de base : comme le montrent les figures 2 et 3, la proportion d'élèves vivant dans des familles ayant bénéficié du REVIS est deux fois plus élevée au sein des TS qu'au sein des EPS pour l'ensemble de l'enseignement fondamental. Le faible nombre d'EPS dans la population analysée vient limiter la validité de ces résultats.

Fig. 2: Pourcentage des élèves de l'éducation préscolaire vivant au sein de familles ayant perçu le revenu d'inclusion sociale (REVIS) pendant au moins un mois entre janvier et septembre

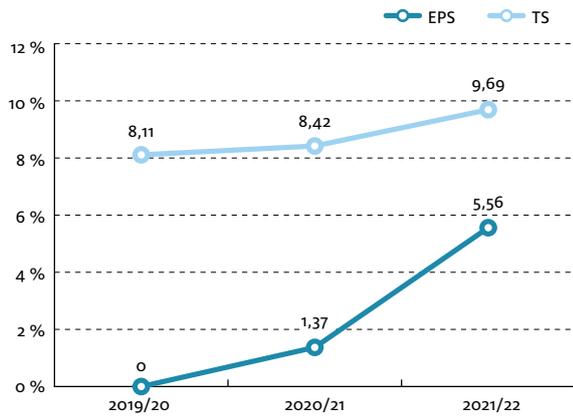
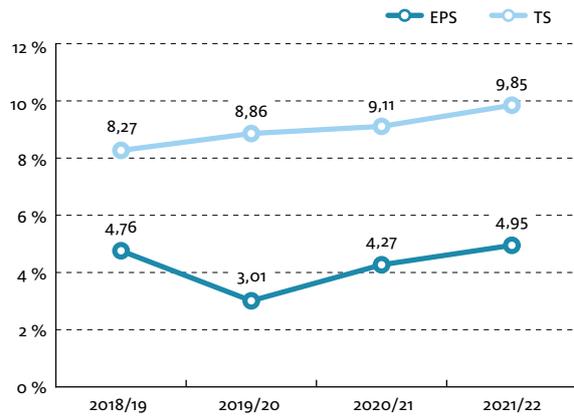


Fig. 3: Pourcentage des élèves de l'éducation primaire vivant au sein de familles ayant perçu le revenu d'inclusion sociale (REVIS) pendant au moins un mois entre janvier et septembre



Les figures 4 et 5 montrent la répartition des élèves né-e-s au Luxembourg, distinction faite entre EPS et TS. On relèvera que le pourcentage d'élèves né-e-s au Grand-Duché est bien plus élevé dans les TS que dans les EPS. De façon intéressante, une comparaison entre éducation préscolaire et éducation primaire montre qu'au sein des EPS, le pourcentage d'enfants né-e-s au Luxembourg est plus élevé dans l'éducation préscolaire que dans l'enseignement primaire. À cet égard, une tendance remarquable pourrait se dessiner au cours des prochaines années si un nombre croissant d'enfants né-e-s au Luxembourg est inscrit dans les EPS.

Fig. 4: Pourcentage d'élèves né-e-s au Luxembourg fréquentant l'éducation préscolaire

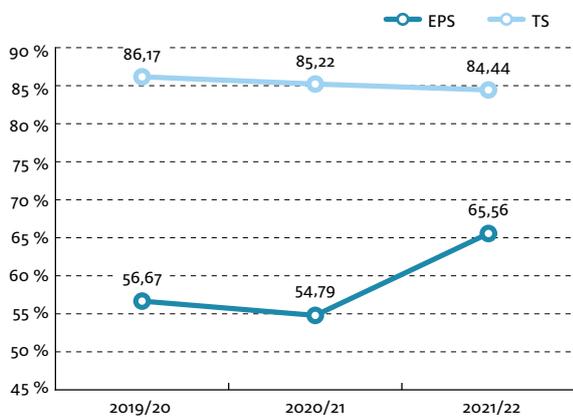
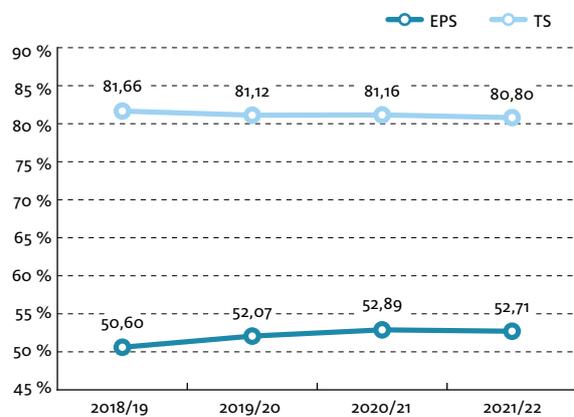


Fig. 5: Pourcentage d'élèves né-e-s au Luxembourg fréquentant l'éducation primaire

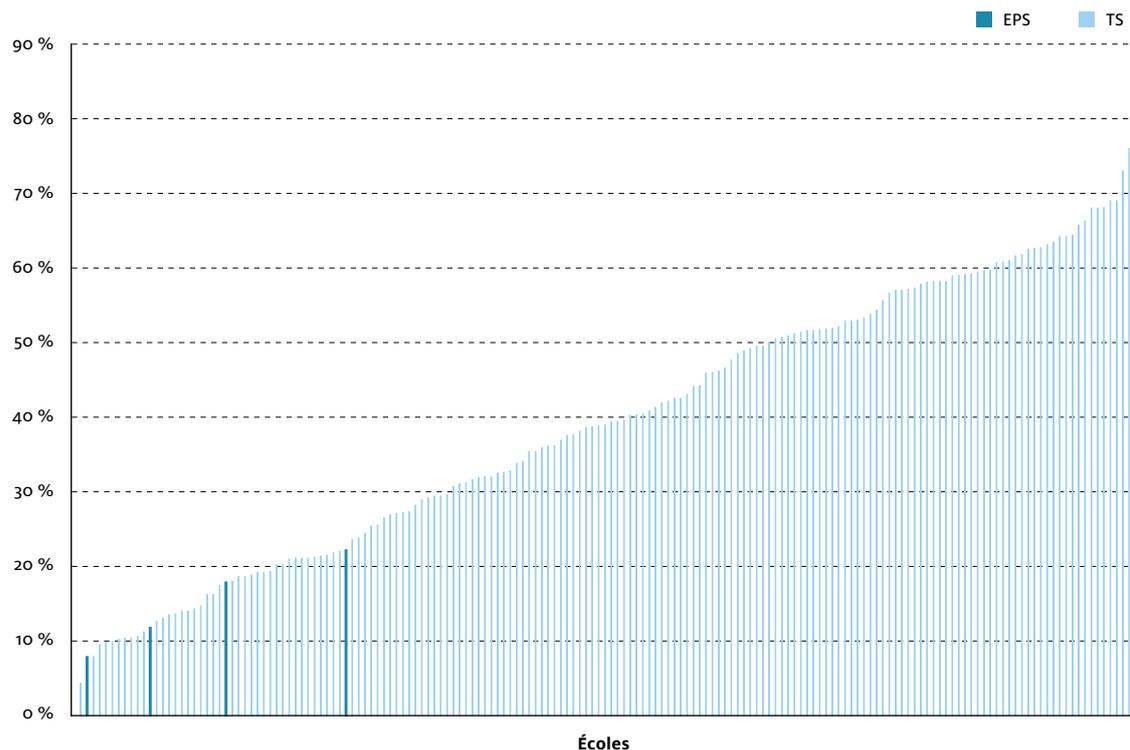




La figure 6 indique, par établissement (distinction faite entre EPS et TS), la part des élèves dont la première langue est le luxembourgeois ou l'allemand. Alors que sans beaucoup de surprise, les EPS attirent une population scolaire

dont les langues familiales sont très diverses, l'origine linguistique dans les TS présente une forte variation, allant de moins de 10 % à plus de 80 %.

Fig. 6: Répartition des élèves ayant le luxembourgeois ou l'allemand comme première langue dans l'éducation primaire au sein des EPS et des TS pour l'année scolaire 2021/22



En résumé, on peut retenir que la population des élèves des EPS se caractérise par un revenu familial moyen supérieur à celui des TS, mais qu'il existe par ailleurs des différences significatives au sein des établissements d'une même offre (nationale vs. européenne) pour ce qui est du niveau de revenu et d'autres caractéristiques. La comparaison nationale entre EPS et TS permet certes de tirer des conclusions intéressantes concernant la composition des populations scolaires et les risques possibles de ségrégation ; toutefois, les disparités au sein même des deux offres scolaires montrent toute l'ampleur des inégalités sociales à l'école (au niveau local).

Références

- LUCET & SCRIPT. (2021). Nationaler Bildungsbericht Luxemburg 2021/ Rapport national sur l'éducation 2021. LUCET & SCRIPT.
- LUCET & SCRIPT. (2023). European Public School Report 2023: Preliminary results on student population, educational trajectories, mathematics achievement, and stakeholder perceptions. LUCET & SCRIPT.
- OEJQS. (2024). Projektbeschreibung EvoSS. <https://www.oejqs.lu/de/project/projekt-evoss-evolution-of-social-segregation-in-the-luxembourg-school-system/>.
- ONQS. (2022). Orientations pour une réduction de l'impact des inégalités d'origine sociale dans le système éducatif. ONQS.